



# Municipalité de Mattice – Val Côté

## PLAN D'ACCESSIBILITÉ 2024 – 2029

### Table des matières

Introduction et préambule.....	2
Les réalisations antérieures afin d'éliminer et d'empêcher les obstacles.....	2-4
Les stratégies et mesures à mettre en place afin de poursuivre le travail.....	4-5
Pour de plus amples renseignements.....	5

## **INTRODUCTION**

La Municipalité de Mattice – Val Côté est située dans le District de Cochrane, dans le nord-est ontarien. C'est l'une des communautés les plus au nord de la route transcanadienne 11 et, en tant que telle, d'importantes distances la sépare des centres urbains majeurs.

Mattice – Val Côté compte une population majoritairement francophone de 542 habitants (selon le recensement de 2021). Elle est dirigée par un conseil municipal composé d'un maire et de quatre conseillers – ères. Les services administratifs et le département des travaux publics de la Municipalité, de même que le Centre de formation et la Clinique médicale sont situés à l'intérieur du complexe municipal, sis au 500, route 11 est, à Mattice. D'autres installations municipales réparties dans la communauté incluent : le complexe sportif, où se trouve la salle communautaire et un local pour la Banque alimentaire; quatre parcs municipaux, deux cimetières catholiques et un cimetière historique; un dépotoir public; deux casernes et une Bibliothèque publique. La plupart des fonctions administratives de la Municipalité ont été converties avec succès à un format électronique. Le site web de la Municipalité est au service de la population [www.matticevalcote.ca](http://www.matticevalcote.ca)

## **PRÉAMBULE**

La Municipalité de Mattice – Val Côté s'efforce de répondre aux besoins de ses employé-e-s et client-e-s handicapé-e-s et cherche à éliminer et à empêcher les obstacles à l'accessibilité.

Notre organisation s'engage à respecter les exigences prévues dans la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Le présent plan d'accessibilité présente les mesures adoptées par la Municipalité de Mattice – Val Côté afin de respecter ces exigences et d'offrir davantage de possibilités aux personnes handicapées.

Notre plan illustre la façon dont la Municipalité de Mattice – Val Côté jouera son rôle en vue de faire de l'Ontario une province accessible pour tous les Ontariens et pour toutes les Ontariennes.

## **RÉALISATIONS ANTÉRIEURES AFIN D'ÉLIMINER ET D'EMPÊCHER LES OBSTACLES**

### **Accessibilité des lieux - Complexe Sportif :**

- Installation d'un monte-personne à l'entrée sud de la salle communautaire
- Rampe d'accès entre les niveaux de plancher de la salle communautaire
- Aménagement de toilettes pour handicapés (salle communautaire et lobby)
- Désignation d'un espace de stationnement pour handicapés

### **Accessibilité des lieux - Complexe Municipal :**

- Aménagement d'un seuil élargi et d'un trottoir en pente graduelle devant l'entrée du bureau municipal et de la clinique médicale
- Désignation d'espaces de stationnement pour handicapés devant le bureau municipal et devant la clinique médicale
- Déménagement de la Bibliothèque Publique de Mattice – Val Côté (qui se trouvait jusque-là au sous-sol du complexe municipal) au rez-de-chaussée de l'École catholique St-François Xavier
- Réaménagement du bureau de la réception avec un espace de comptoir accessible aux fauteuils roulants

### **Service à la clientèle**

- Offre de services alternatifs par l'administration municipale tels que le paiement des taxes foncières par virements ou à la Caisse Populaire Alliance
- Offre de services téléphoniques, par courriel et via courrier ordinaire
- Collaboration avec la Ville de Hearst pour assurer la distribution et l'entretien du service Lifeline auprès des personnes âgées et handicapées de la région
- Collaboration avec la Clinique médicale et l'organisme Vieillir Chez Soi afin d'offrir un service de transport auprès de commerces et d'institutions, l'accès aux médicaments de prescription, de l'aide avec la documentation, etc.
- Maintien d'une équipe de première intervention qui répond aux appels d'urgence avant l'arrivée de l'ambulance
- Service de paiement direct mise à la disposition des gens
- Service de dépôt direct disponible pour certaines entreprises

### **Information et communications**

- Mise en place d'une page Facebook bilingue pour un partage rapide et efficace de l'information
- Mise en place d'un site web répondant aux exigences réglementaires

## Emploi

- Offre de formation sur l'accessibilité à tous les employé-e-s municipaux, incluant la composante traitant du Code des droits de la personne.

## STRATÉGIES ET MESURES À METTRE EN PLACE AFIN DE POURSUIVRE LE TRAVAIL

### Accessibilité/conception des lieux publics

La Municipalité de Mattice – Val Côté respectera la législation sur l'accessibilité lorsqu'elle aménagera des lieux publics ou apportera d'importantes modifications à ceux-ci. Elle mettra en place des procédures afin d'éviter des interruptions de service dans les parties accessibles de ses lieux publics.

Initiatives à considérer ou à poursuivre :

- **Complexe Municipal et Complexe Sportif** : étudier la possibilité d'installer des portes motorisées synchronisées aux entrées principales. Assurer le respect du contrat d'entretien à l'égard du monte-personnes (en continu).
- **Salle d'exercice** : considérer la possibilité de relocaliser celle-ci dans la salle du curling
- **Parc Brisson** : prévoir une rampe d'accès et un trottoir jusqu'au gazebo.
- **Parc communautaire** : agrandir le petit pont à la hauteur du splash pad et installer un trottoir jusqu'à la plateforme de ciment

### Service à la clientèle

La Municipalité de Mattice – Val Côté s'engage à fournir des services à la clientèle accessibles pour les personnes handicapées. Pour ce faire, elle leur fournira des biens et des services en temps opportun et selon les mêmes normes de qualité que pour quiconque.

### Information et communications

La Municipalité de Mattice – Val Côté s'engage à rendre l'information et les communications qu'elle produit accessibles pour les personnes handicapées.

Initiatives à poursuivre :

- S'il y a lieu, modifier le plan d'urgence et le personnaliser en fonction des besoins des employé-e-s handicapé-e-s (au besoin)

## **Emploi**

La Municipalité de Mattice – Val Côté s’engage à adopter des pratiques d’emploi équitables et accessibles.

Initiatives à poursuivre :

- Insérer une note aux offres d’emploi avisant les employé-e-s, les candidat-e-s potentiel-e-s et les membres du public que des mesures d’adaptation sont disponibles durant le processus de recrutement et d’embauche (en continu).

## **Formation**

La Municipalité de Mattice – Val Côté s’engage à offrir une formation sur les exigences relatives aux personnes handicapées prévues par la législation ontarienne sur l’accessibilité et dans le Code des droits de la personne de l’Ontario.

Initiatives à poursuivre :

- Continuer d’offrir la formation en matière d’accessibilité aux employé-e-s municipaux lors de leur embauche et à intervalles réguliers par la suite (en continu).
- Offrir la formation en matière d’accessibilité aux membres du Conseil municipal au début de chaque mandat.

## **POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS**

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le présent plan d’accessibilité, veuillez communiquer avec Guylaine Coulombe au 705-364-6511 ou par courriel à [gcoulombe.matticevalcote.ca](mailto:gcoulombe.matticevalcote.ca)

Site internet : [www.matticevalcote.ca](http://www.matticevalcote.ca)

Médias sociaux : page facebook

Pour obtenir gratuitement ce document dans un format standard et accessible, adressez-vous à Suzanne Fauchon au 705-364-6511 ou par courriel à [sfauchon@matticevalcote.ca](mailto:sfauchon@matticevalcote.ca)